



APPROUVE

## PROCÈS-VERBAL

Réunion ordinaire du Conseil d'établissement de l'école Sainte-Geneviève

Mercredi 24 novembre 2021, 19h15  
En présentiel à la bibliothèque de l'école

### Étaient présents :

Mmes.	Amélie Légaré	membre enseignante
	Émilie Fournier	membre parent – vice-présidente
	Jennifer Chabot	membre - personnel de soutien
	Véronique Bouchard	Directrice
	Geneviève Bédard	membre – service de garde
	Camille Côté-Beauvillier	membre enseignante
	France Julien	membre de la communauté (maison des grands-parents)
	Audrey Racette	membre de la communauté (maison des jeunes L'envol Sainte-Foy)
	Marie-Ève Rheault	membre - professionnelle
		Adèle Therrien
	Ève Tremblay	élève invitée
	Émilie Berthiaume	parent accompagnateur
MM.	Sébastien Boucher	membre parent – président - trésorier
	Dany Houde	membre parent
	Guy Labrecque	membre parent
	Karl-Alexandre Jahjah	membre parent

## 1. OUVERTURE

### 1.1 Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée

La séance du troisième conseil d'établissement 2021-2022 est ouverte à 19 h 15.

Le quorum étant atteint, M. Boucher, président du CÉ, souhaite la bienvenue aux membres. M<sup>me</sup> Jennifer Chabot fait office de secrétaire.

### 1.2 Adoption de l'ordre du jour

M. Boucher fait une lecture de l'ordre du jour préalablement transmis aux membres. Il suggère d'inverser les points 1.3 et 1.5 afin de libérer plus rapidement les deux élèves qui viennent présenter un projet. Madame Bouchard demande d'ajouter le point 2.4 Sortie des brigadiers scolaires.

**CE-016-21-22-030**

M. Labrecque propose l'adoption de l'ordre du jour ainsi modifié et le projet d'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

### 1.3 (1.5) Adoption du procès-verbal du 27 octobre 2021

Les membres ont reçu le procès-verbal à approuver par courriel le 18 novembre 2021.

<b>CE-016-21-22-031</b>	Il est proposé par M <sup>me</sup> Fournier d'adopter le procès-verbal du 27 octobre 2021 et son adoption est votée à l'unanimité.
-------------------------	--

### 1.4 Suivi au procès-verbal

Madame Bouchard nomme les avancées depuis le dernier CÉ.

- 2.6 : Vente de chandails à l'effigie de l'école
  - La vente a débuté et va bon train.
- 2.7: photos scolaires
  - Holbrook Image est disponible pour les photos de finissants 2021-2022.

### 1.5 (1.3) Intervention du public

**Adèle Therrien et Ève Tremblay**, deux élèves de 6<sup>e</sup> année viennent nous présenter leur projet visant à amasser des fonds pour Opération Enfant Soleil. Elles visent une cible de 200 \$ à remettre lors du Téléthon 2022. La vente de tricots cet hiver et de plants de tomates au printemps sont les moyens privilégiés. La possibilité de faire un don sans acheter sera aussi offerte lors des soirées de vente qui vont se tenir près de la porte du service de garde. Elles acceptent volontiers les dons de laine pour les tricots ainsi que de pots, de terre et de graines pour les plants de tomates.

M<sup>me</sup> Légaré leur propose un partenariat avec le comité végéto-écolo pour les tomates.

M<sup>me</sup> Geneviève leur propose son aide ainsi que celle de M<sup>me</sup> Audrey pour la logistique entourant la vente.

**M<sup>me</sup> Julien** nous annonce le décès récent de madame Noëlla Lapierre, âgée de 86 ans. Cette dernière était impliquée dans la maison des grands-parents depuis le début de ses activités. Elle a également été membre du CÉ de l'école. En sa mémoire, madame Julien nous offre une petite sucrerie maison comme madame Lapierre avait l'habitude de le faire.

**M<sup>me</sup> Audrey Racette** nous mentionne que c'est assez tranquille pour le moment à la maison des jeunes et qu'ils sont période en recrutement. Ils sont allés présenter leurs activités à l'école Notre-Dame-de-Foy et prévoient venir les présenter à l'école Sainte-Geneviève dès que possible.

## 2. DÉCISION

### 2.1 Campagne de financement Leucan Élèves de 6<sup>e</sup> année

<b>CE-016-21-22-032</b>	Considérant la présentation du projet par les deux élèves de 6 <sup>e</sup> années, M <sup>me</sup> Chabot propose d'accepter la tenue du projet et c'est approuvé à l'unanimité.
-------------------------	---

## 2.2 Adoption du budget du SDG (fiches 10 et 23) Art. 66 et 108

Le budget qui a été transmis par courriel le 18 novembre 2021 est détaillé par M<sup>me</sup> Bouchard. Le déficit est surtout associé à la situation de la covid-19.

<b>CE-016-21-22-033</b>	M. Houde propose l'adoption du budget du service de garde et la proposition est acceptée à l'unanimité.
-------------------------	---

## 2.3 Projet sécurité routière

M<sup>me</sup> Légaré propose un projet de serpentins de marche pour le préscolaire, l'adaptation scolaire et la première année.

M<sup>me</sup> Fournier a travaillé parallèlement sur un projet pour les plus vieux. Comme l'école L'arbrisseau cherchait une école plus défavorisée que la leur avec qui se jumeler pour la participation au projet : **Tournée Jamais sans mon casque de l'organisme Avec Toute Ma Tête**, M<sup>me</sup> Fournier y voit une belle opportunité. L'organisme offre des présentations adaptées aux différents niveaux scolaires portant sur l'importance de protéger notre tête et procède à l'ajustement des casques des élèves. Il serait également possible de se procurer des casques pour les élèves qui n'en ont pas.

Avec le budget de 3000 \$, il serait possible d'acheter des serpentins de marche pour le préscolaire, l'adaptation scolaire et la première année pour un total de 1526 \$ ainsi que d'inviter l'organisme *Avec Toute Ma Tête* à faire des présentations dans les classes de 2<sup>e</sup> à 6<sup>e</sup> année pour un total de 450 \$ + taxes.

<b>CE-016-21-22-034</b>	M <sup>me</sup> Rheault propose de transmettre le document de demande de financement comprenant les détails des deux projets et c'est approuvé à l'unanimité.
-------------------------	---

## 2.4 Sortie brigadiers scolaires

Les deux TES école souhaitent récompenser les 23 élèves brigadiers pour leur bon travail. L'autorisation du CÉ est sollicitée pour permettre la sortie au Saisonnier, base de plein air à Lac-Beauport. Le financement sera tiré du budget des activités rassembleuses.

<b>CE-016-21-22-035</b>	Considérant la présentation du projet, M <sup>me</sup> Légaré propose d'approuver la demande de sortie des brigadiers scolaires et la proposition est approuvée à l'unanimité.
-------------------------	--

## 2.5 Photo scolaire finissants

Considérant la disponibilité du fournisseur de services approché.

<b>CE-016-21-22-036</b>	Considérant le dépôt de la proposition de Holbrook Image pour faire les photos de finissants de 2022, et considérant l'absence d'un autre fournisseur, il est proposé par M <sup>me</sup> Fournier que nous engagions Holbrook Image pour la prise des photos. La proposition est adoptée à l'unanimité.
-------------------------	--

## 2.6 Campagne de financement projet Cour d'école

M. Boucher présente la lettre rédigée suite au dernier CÉ pour présenter une demande de financement aux députés de notre arrondissement.

<b>CE-016-21-22-037</b>	M. Labrecque propose l'envoi de la lettre et c'est approuvé à l'unanimité.
-------------------------	--

M. Boucher va signer la lettre et M. Jahjah s'engage à la transmettre par courriel aux personnes visées.

## 3. CONSULTATION ET DISCUSSION

### 3.1 Prévion de clientèle

Présentation des prévisions du ministère pour les quatre années à venir par M<sup>me</sup> Bouchard. La capacité d'accueil de l'école est de 18 groupes. Les prévisions pour les prochaines années prévoient un total qui varie en entre 15 et 17 groupes. Cette année, nous accueillons également 3 classes en adaptation scolaire.

### 3.2 Plan triennal de répartition et des destinations des immeubles 2022-2023, 2023-2024 et 2024-2025

Le Centre de services adopte annuellement un plan triennal de répartition et de destination des immeubles. La capacité d'accueil consiste à déterminer le nombre maximal de groupes que peut accueillir l'école en fonctions des superficies et des locaux disponibles alloués par le MEQ ou identifiés par le CSS. Notre capacité d'accueil est de 3 classes pour le préscolaire et de 15 pour le primaire. Un local doit aussi être réservé au service de garde.

### 3.3 Suivi du projet éducatif et plan d'action (fiche 5) art. 37 et 97.1

M<sup>me</sup> Bouchard nous présente le plan d'action : Ensemble en action et en passion 2021-2022. Ce plan rend compte des actions et moyens d'évaluation pour atteindre les cibles en lien avec le projet éducatif de l'école.

Nous reviendrons avec un suivi du plan d'action au printemps.

### 3.4 Planification de la consultation obligatoire auprès des élèves

(fiche 10) art. 89.2 et 110.4

Un Kahoot a déjà été préparé par des membres du CÉ, mais n'a jamais été publié en raison de la pandémie. Certains CÉ consultent les 6<sup>e</sup> année sur leur expérience scolaire. Il faut déterminer ce qui les intéresse. M<sup>me</sup> Chabot s'engage à trouver des sujets qui les intéressent.

Le sujet est donc reporté au prochain CÉ où nous déterminerons le sujet et la forme du sondage.

#### 4. COUR D'ÉCOLE (fiche 12)

Ce qui est prévu en 2022 pour la phase 1 est une station d'hébertisme dans le coin du carré de sable ainsi que du marquage au sol dans la cour asphaltée. Le centre de service accueille le projet en offrant de payer pour l'allongement de la clôture. Un budget de 50 000 \$ est à prévoir pour cette première phase et nous avons déjà 25 000 \$ disponibles. Un Fonds Desjardins et d'autres bourses pourraient combler le reste.

M. Boucher nous informe sur les enveloppes importantes qui seront déployées pour des projets sportifs et d'embellissement de cours d'école. Le développement durable est un critère prioritaire et tous les projets moindrement décents seront présentés.

#### 5. INFORMATION

##### 5.1 Information de la directrice

Les rencontres de parents en présentiel ont eu lieu la semaine dernière et certains parents ont verbalisé leur joie d'entrer à nouveau dans l'école.

La vaccination contre la COVID-19 à l'école est prévue pour le 22 décembre 2021. L'école recevra 150 doses. Il est proposé d'envoyer une lettre aux parents leur suggérant de se rendre dans les services spécialisés par leurs propres moyens autant que possible.

Nous avons reçu des détecteurs de CO<sub>2</sub> qui seront éventuellement installés dans les classes. Les piles de ces appareils auraient une durée de vie de 10 ans.

Le projet partage :

L'école Primevères/Jouvence sera jumelée à notre école dans le cadre d'un projet partage pour la période des fêtes. Douze familles ont été ciblées dans notre école et des paniers de Noël leur seront préparés par des classes de l'école Primevères/Jouvence.

##### 5.2 Information du personnel

- M<sup>me</sup> Geneviève présente le projet partage dans lequel M<sup>me</sup> Audrey et son groupe de service de garde s'impliquent pour Noël. Ressource-famille leur a attribué 5 familles pour lesquelles ils vont préparer un panier comprenant nourriture, vêtements, jeux, etc.

Impliquées dans une COOP de partage plein air, Audrey et Geneviève iront visiter une cour avec un parcours d'hébertisme et ramèneront des idées pour bouger dehors.

M<sup>me</sup> Geneviève a pour objectif de faire bouger davantage les filles à l'école.

- M<sup>me</sup> Légaré nous renseigne sur les belles activités des classes d'adaptation scolaire. Notamment, l'arrivée de Tchoupi le lapin dans la classe 901 et l'intégration de certains jeunes dans les classes régulières.

Les élèves de 4 ans sont sortis à l'école de cirque aujourd'hui.

Des élèves de 6<sup>e</sup> année sont allés faire de la lecture dans les classes de 1<sup>re</sup> année et feront un projet conte de Noël en collaboration.

Les élèves du 2<sup>e</sup> cycle ont reçu la visite du propriétaire du pub ludique La Revanche.

Les enseignants ont besoin de parents pour l'activité de Noël, Geneviève Carl sera le point de contact.

- M<sup>me</sup> Chabot fera un théâtre de marionnettes pour Noël avec son groupe de service de garde les VIP (4-5<sup>e</sup> année).

### **5.3 Information du Comité de parents**

Le CSDECOU est le 1<sup>er</sup> milieu scolaire francophone pour le taux de diplomation.

Le bilan COVID-19 dans les écoles est assez stable.

Au printemps, des élections auront lieu pour des sièges sur le CA du CSSDD.

Le projet de règlement du protecteur de l'élève devrait maintenant être géré en dehors du centre de services.

### **5.4 Information de la présidence du CÉ**

M. Boucher souligne l'ajout du panneau de signalisation interdisant le stationnement en face de l'école.

## **6. AUTRES SUJETS**

Aucun autre sujet.

## **7. FERMETURE**

### **7.1 Date de la prochaine rencontre du Conseil d'établissement**

La prochaine séance du CÉ de l'école Sainte-Geneviève aura lieu le mercredi 26 janvier 2022 à 19 h 15 à la bibliothèque de l'école.

### **7.2 Levée de l'assemblée**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé à 21 h 46 par M. Jahjah et approuvé à l'unanimité que la séance soit levée.



Sébastien Boucher, président

Véronique Bouchard, Directrice